

2022

REGLEMENT SPORTIF



Comité d'Organisation Jeux des Iles

NATATION



1 - PARTICIPANTS**1.1 - Jeunes athlètes**

Messieurs nés en 2006, 2007 et 2008

Dames nées en 2008, 2009 et 2010

Le COJI n'acceptera pas:

- les nageurs nés en 2009 et plus jeunes,
- les nageuses nées en 2011 et plus jeunes,

1.2 - Handisports

Tout sportif handisport peut s'engager

2 - COMPOSITION DE LA DELEGATION**2.1 - Jeunes athlètes :**

Participation maximale par délégation 6 Dames / 6 Messieurs.

Seuls les nageurs accédant au podium de la catégorie « Jeunes » marqueront les points au classement final.

- Une île peut être représentée par un seul nageur
- Participation maximale de 140 nageurs
- Une île ou délégation peut présenter **4 nageurs sans minima au maximum**. Ils auront accès au podium
- Toute île ou délégation représentée **par plus de 4 nageurs**, seuls ceux réalisant les minima auront accès au podium. Les autres seront engagés sous l'égide de leur île « **X+ INVITES** » sur un bordereau différent

2.2 - Accompagnateurs :

1 accompagnateur (délégué ou entraîneur), pour 1 à 4 nageurs au total

2 accompagnateurs (1 délégué et 1 entraîneur), pour plus de 4 nageurs

3 - REGLEMENT SPORTIF**3.1 - EPREUVES Jeunes athlètes**

NAGE LIBRE	50 / 100 / 200 / 400 / 800 <u>Dames</u> / 1.500 <u>Messieurs</u> / 4x100
DOS	50 / 100 / 200
BRASSE	50 / 100 / 200
PAPILLON	50 / 100 / 200
4 NAGES	200 / 400 / 4x100

3.2 – QUALIFICATIONS Jeunes athlètesLes performances pourront être réalisées, en bassin de 25 m ou de 50 m, du **1e juin 2020 au 25 avril 2022** et devront être certifiées par la fédération régionale ou nationale.

Un nageur participera à un maximum de 6 épreuves individuelles (2 par ½ journée de réunions) et les 2 relais, au maximum.

Chaque délégation aura la possibilité d'engager, au maximum, **2 nageurs par épreuve**

Par contre, un seul nageur sera engagé sur 800 et 1.500 NL.

L'engagement d'un nageur (par île) hors concours ne sera accepté que s'il complète la série sur les épreuves de demi-fond

3.3 - Engagements

La date limite d'envoi des engagements **au secrétariat du COJI** (certifiés par la fédération régionale ou nationale de chaque île) de **tous** les nageurs participants, est fixée au **1^{er} mai 2022**.

Les engagements de **tous** les nageurs se feront bordereaux officiels (vérifiés)

Les temps d'engagements seront reportés sur la ligne 25 m ou 50 m (les temps seront tous convertis selon la grille de correspondance à la longueur du bassin utilisé).

La confirmation des relais sera close 30 minutes avant le début de la réunion.

Modifications des engagements : Au plus tard lors de la réunion technique

Les relais pourront être modifiés, pour raison de santé, après présentation d'un certificat médical du médecin désigné pour la compétition.

TABLEAU DES MINIMA pour les engagements des Jeunes Athlètes

Dames		Epreuves	Messieurs	
50 m	25 m		50 m	25 m
31.33	30.63	50 NL	26.88	26.18
1.06.33	1.04.73	100 NL	57.80	56.20
2.26.65	2.23.25	200 NL	2.09.42	2.06.02
5.07.15	4.59.65	400 NL	4.37.88	4.30.38
11.15.50	10.59.50	800/1500 NL	17.51.78	17.21.78
34.88	34.28	50 DOS	31.94	31.34
1.16.40	1.14.90	100 DOS	1.09.02	1.07.52
2.46.00	2.42.80	200 DOS	.29.33	2.26.13
39.47	38.67	50 BRASSE	34.64	33.84
1.28.75	1.24.75	100 BRASSE	1.16.17	1.14.17
3.14.58	3.09.58	200 BRASSE	2.43.25	2.38.25
34.23	33.63	50 PAILLON	29.44	28.84
1.16.15	1.14.85	100 PAILLON	1.05.00	1.03.70
2.52.00	2.49.10	200 PAPILOON	2.27.73	2.24.83
2.49.76	2.46.26	200 4N	2.27.50	2.24.00
5.58.00	5.50.00	400 4N	5.22.21	5.14.21

3.3 – Organisation de la compétition

En 2022 la compétition se fera en bassin de 25 m, avec le chronométrage manuel. Il conviendra, en cas de possible performance record, de signaler aux officiels avant la course, la nécessité de pouvoir faire enregistrer et valider la performance avec un nombre suffisant de chronométreurs ;

Les séries des Jeux des Iles Jeunes Athlètes seront composées selon le règlement de la FINA.

Les engagements sans temps seront placés dans la 1ere série.

Des séances d'entraînement pourront être organisées avant et entre les compétitions, selon la disponibilité de la piscine.

3.4 - Réunion technique

Selon la planification du calendrier général, elle sera programmée à l'hôtel, la date sera communiquée avant le début des Jeux.

A la suite de la vérification de la start-list, les modifications d'engagements seront prises en compte **par écrit et sur bordereau au plus tard lors de la réunion technique.**

Le Délégué Technique procédera, avec le secrétariat de la compétition, aux nouvelles modifications des engagements et au rappel du règlement.

Un seul départ sera autorisé.

En cas de litige, à compter de la fin de la réunion technique, ce sont les délégués de chaque île, réunis sous la responsabilité du Délégué Technique du COJI, qui statueront sur des points hors règlement du COJI, selon les dispositions du règlement FINA et avec information, au responsable/coordonateur de la commission sportive du COJI.

3.5 – Calendrier

Programme de la compétition (prévisionnel)		
26/05/20	27/05/20	27/05/20
1ere JOURNEE	2eme Journée	3e journée
APRES-MIDI	APRES-MIDI	FIN D'APRES-MIDI
(*)	(1 seul nageur par île)	(*)
50 Brasse Messieurs	(*)	50 Papillon Dames
50 Brasse Dames	50 Dos Dames	50 Papillon Messieurs
(*)	50 Dos Messieurs	(*)
50 N L Messieurs	(*)	200 4 Nages Dames
50 N L Dames	100 Brasse Dames	200 4 N Messieurs
(*)	100 Brasse Messieurs	(*)
100 Papillon Messieurs	(*)	100 Dos Dames
100 Papillon Dames	200 Papillon Dames	100 Dos Messieurs
200 Dos Messieurs	200 Papillon Messieurs	100 N L Dames
200 Dos Dames	200 Nage Libre Dames	100 N L Messieurs
200 Brasse Messieurs	200 Nage Libre Messieurs	1500 NL Messieurs (1 seul nageur par île)
200 Brasse Dames	400 4 Nages Dames	4 x 100 4 Nages Dames
400 Nage libre Messieurs	400 4 Nages Messieurs	4x100 4 Nages Messieurs
400 Nage Libre Dames	4x100 Nage Libre Dames	
4x100 Nage Libre Messieurs		

(*) Espaces mis à disposition du COL « Illes Balears – Mallorca - Calvià » pour les épreuves Masters, Locaux ou Handicapés

3.6 - Récompenses

Catégorie officielle Jeunes Athlètes des Jeux des îles : elles seront décernées aux 3 premiers de chaque épreuve, en Dames et en Messieurs, par le COJI

Pour les locaux et handicapés, elles sont à prévoir par l'organisation locale

La cérémonie protocolaire se déroulera toutes les 4 épreuves.

3.7 – Classement Final

Seuls les nageurs accédant au podium des « **Jeux des Jeunes** » comptabiliseront les points pour le classement final

Epreuves individuelles/Relais :

OR	1 point	Argent	1 point	Bronze	1 point
----	---------	--------	---------	--------	---------

Selon le classement des Jeux Olympiques

Ordre décroissant au nombre de médailles d'Or, puis Argent et Bronze

3.8 - Protocole

Au début de la rencontre, on appliquera le protocole établi par la FINA pour les compétitions sans retransmission télévisée, par rapport aux échauffements et à la présentation des équipes («protocole des 16 minutes»). A la fin de la compétition, on devra suivre, obligatoirement, le protocole établi par le COJI pour les cérémonies de remise des trophées, lesquelles devront être coordonnées, conjointement, par le délégué technique du COJI du sport concerné et le responsable respectif du COL.

4 - REGLEMENT GENERAL / Discipline

La haute qualité des hébergements réservés pour les jeux a été atteinte et a permis de sélectionner des hôtels les plus appropriés. Cependant, ces lieux d'hébergement devront être respectés et toute indiscipline de la part des athlètes pourra être sanctionnée, surtout si elle porte atteinte à l'intégrité physique des athlètes.